|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **S2-2** | Compétence | Décrire les interactions entre un objet ou un système technique, son environnement et les utilisateurs |
| Repère de progressivité | Repérer et expliquer les choix de conception dans les domaines de l’ergonomie et de la sécurité |
| **Connaissance** | | Ergonomie |
| Pour permettre un meilleur confort et une meilleure efficacité du travail, il est nécessaire d’avoir une bonne ergonomie sur un poste de travail. Il faut pour cela adapter le poste de travail aux capacités et au physique de la personne.  Un manque d’ergonomie sur un poste de travail peut provoquer des problèmes physiques Une absence de réglage d’un poste informatique provoque des points de tensions musculaires lors de stations prolongées et de gestes répétitifs.  Pour améliorer les conditions de travail, une étude ergonomique permet de proposer une nouvelle organisation (déplacements simplifiés, posture adaptée) avec du matériel adapté (ergonomique) :      ● On peut aussi proposer le positionnement des outils selon leur fréquence d’utilisation :    ● On peut également adapter la hauteur du plan de travail doit tenir compte de la nature du travail à effectuer.    L’ergonomie est le fait de réfléchir à l’aménagement d’un poste de travail pour améliorer les conditions de travail de l’homme.  Une nouvelle posture, de nouveaux gestes adaptés au mobilier et des outils ergonomiques permettent ainsi d’effectuer un travail plus efficace dans des conditions optimales de sécurité et de confort. | | |